

# De l'autre côté de l'Afrique

## La veille agricole

N°27/2021 du 04/10/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



## COVID-19

- **Zone AEOI – Un nombre de cas en forte diminution ces dernières semaines.** Après avoir atteint des pics de contaminations en juillet/août 2021, la plupart des pays connaissent aujourd'hui une baisse de nouveaux cas recensés. Au Kenya, avec 900 nouveaux cas hebdomadaires, la prolongation du couvre-feu (22h-4h) est aujourd'hui contestée.
- **Kenya, Rwanda – Plus de 4 millions de personnes vaccinées au Kenya et 2 millions au Rwanda.** Début octobre, le seuil de 4 M de personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin aurait été franchi au Kenya. Le gouvernement souhaite atteindre le seuil de 10 M d'ici la fin d'année pour une population cible à vacciner de 27 M, grâce au déploiement des vaccins AstraZeneca, Johnson & Johnson, Sinopharm et Pfizer. Au Rwanda, ce chiffre atteint 2 M, avec un objectif de vaccination de près de 4 M d'ici la fin d'année, et un total de 7,8 M (60% de la population) d'ici juin 2022.
- **Maurice – Réouverture des frontières aériennes aux voyageurs vaccinés depuis le 1<sup>er</sup> octobre.** L'île Maurice a complètement rouvert ses frontières aériennes aux voyageurs vaccinés le 1<sup>er</sup> octobre afin de relancer son secteur du tourisme fortement touché par la pandémie de Covid-19, suite à dix-huit mois de fermeture. Selon les autorités, plusieurs milliers de visiteurs sont déjà arrivés depuis la réouverture dont 40 % de Français. Le gouvernement mauricien espère l'arrivée de 650 000 visiteurs d'ici un an, correspondant à près de la moitié de la fréquentation pré-pandémie (1,4 M de visiteurs dont 300 000 en provenance de la France métropolitaine et 150 000 de l'île de la Réunion).

## Points notables d'actualité générale

- **Kenya – L'inflation a atteint en septembre son niveau le plus élevé depuis février 2020 (6,9 %).** Selon le bureau national des statistiques du Kenya (KNBS), la hausse du niveau général des prix à la consommation poursuit son augmentation depuis octobre 2020 (4,8 %) et atteint 6,9 % (soit +2,1 points sur la période). Cette hausse s'explique par la hausse du prix de l'alimentation générale et des boissons non alcoolisées (10,6 % contre 5,2 % en septembre 2020) et par les récentes hausses brutales du prix de l'essence (+8,5 % depuis août). Toutefois, ce niveau d'inflation reste compris dans l'intervalle cible de la banque centrale (fixé à 5,0 % plus ou moins 2,5 %), lui permettant ainsi de maintenir son taux d'intérêt directeur à son niveau le plus bas depuis 10 ans (7,0 %).
- **Ethiopie – Abiy Ahmed prête serment en tant que Premier Ministre pour un deuxième mandat.** Faisant suite aux élections législatives de juin dernier, et réinvesti par le Parlement, le Premier Ministre éthiopien a prêté serment le 4 octobre pour un deuxième mandat de 5 ans. Les chefs d'Etat nigériens, sénégalais, kenyans et ougandais étaient notamment présents à la cérémonie.

- **Tanzanie – Augmentation de 17% des recettes des impôts en Tanzanie.** Le commissaire de l'administration fiscale tanzanienne a annoncé que la Tanzania Revenue Authority (TRA) avait collecté des impôts totalisant 2,21 Mds USD de juillet à septembre, soit une croissance de 17,4% par rapport à la même période sur l'exercice précédent. Les recettes au cours des 3 premiers mois de l'exercice 2021-2022 représentent 94,3% de l'objectif de collecter 2,37 Mds USD sur ce trimestre. Selon la TRA, l'augmentation de la perception des impôts a été attribuée à une plus grande conformité fiscale des sociétés minières, de télécommunications et de transport. Selon la proposition de budget pour l'année en cours, les recettes fiscales du pays pourraient atteindre 13,5 % du PIB en 2021-2022 contre environ 12,9 % en 2020-2021.
- **Burundi – Les institutions mondiales accordent des mesures financières exceptionnelles contre la crise sanitaire et humanitaire.** En juillet 2021, le FMI accordait au pays une enveloppe de 78 MUSD au titre de la facilité de crédit rapide (FCR). Elle devrait permettre au Burundi de surmonter l'insuffisance de sa balance des paiements dans le contexte de la crise sanitaire. Depuis 2015, les sanctions de la communauté internationale à la suite de la répression politique avaient privé le pays de la moitié de ses recettes. La Banque mondiale avait consenti en avril 2021 à accorder un programme d'urgence Covid de 4,6 MUSD et un financement additionnel au système de santé de 55 MUSD. Cependant, le gouvernement a estimé à environ 150 MUSD le montant de ses besoins pour les infrastructures de santé et la reprise économique.
- **Soudan – Première baisse de l'inflation au mois d'août.** Pour la première fois depuis l'arrivée du gouvernement de transition au pouvoir en septembre 2019, le taux d'inflation a baissé au Soudan passant de 422,7 % en glissement annuel au mois de juillet à 387,56 % au mois d'août. Le Central Bureau of Statistics attribue cette inflexion à une baisse de la demande, engendrée par une diminution du pouvoir d'achat, et à la stabilité du taux de change, qui dure maintenant depuis trois mois environ, suite à la dévaluation de 85% du SDG à la fin du mois de février dernier.
- **Soudan – Plus de 83 000 emplois dans le cadre du recensement général.** Le Conseil des ministres a donné son approbation pour le calendrier des deux recensements de la population et agricole qui auront lieu entre 2021 et 2024, avec un coût estimé à 99 MUSD pour le recensement de la population et 72 MUSD pour le recensement agricole, dont 35 MUSD fournis par la BAD. Le « Central Bureau of Statistics » a indiqué par ailleurs la création de plus de 83 000 emplois dans le cadre des deux recensements.
- **Sud-Soudan – La Banque mondiale approuve 150 MUSD d'aide supplémentaire pour le Soudan du Sud.** Les autorités sud-soudanaises ont déclaré que la Banque mondiale (BM) débloquera très prochainement les crédits pour le financement des projets agricoles visant à renforcer la capacité des agriculteurs, à améliorer la production alimentaire, à rétablir les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. Dans le même temps, la BM a estimé que si le gouvernement du Sud-Soudan recevait 150 MUSD, cela renforcerait les capacités des fonctionnaires sud-soudanais en plus du soutien au développement des activités agricoles.
- **Madagascar – L'Assemblée nationale approuve la création du Fonds malgache d'investissement stratégique (FMISS).** L'Assemblée nationale malgache a approuvé la création du Fonds malgache d'investissement stratégique (FMISS) lors de sa session extraordinaire le 12 août. Ce fonds dit « souverain » prendra la forme d'une société anonyme détenue à 100 % par l'Etat. Il vise à contribuer au financement et la réalisation de projets de développements prioritaires du Gouvernement en mobilisant des ressources diverses, notamment les actifs détenus par l'Etat dans des sociétés à participation publiques, des emprunts auprès d'organismes publics ou privés nationaux ou internationaux, ainsi que les ressources de l'Etat en provenance des plusieurs secteurs (minier, hydrocarbures, télécommunications, transport...).

## Actualités agricoles

---

- **Kenya – Les régions du Nord et de l'Est frappées par la sécheresse, l'Etat de catastrophe nationale déclaré.** Les zones arides et semi-arides du pays connaissent depuis plusieurs mois une sécheresse récurrente entraînant des pertes de production agricoles importantes et la dégradation des pâturages. Le Président Kenyatta a qualifié mi-septembre cette sécheresse de catastrophe nationale. L'exécutif a annoncé la mobilisation de 132 MUSD pour des projets agricoles dans ces zones. A court terme, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) estime à 2,5 millions le nombre de personnes en insécurité alimentaire.

- **Kenya – Le secteur agricole enregistre une croissance de 4,8% en 2020.** En dépit de la crise COVID-19, le secteur agricole kenyan a observé une croissance de +4,8% en 2020, contre +2,6% en 2019. Ces bons résultats reflètent notamment la bonne résilience du secteur et son dynamisme à l'export. Le thé a repris sa place historique de 1<sup>er</sup> produit à l'export, devant les fleurs coupées. Les productions de thé, de lait et de sucre ont également connu une croissance en volume (respectivement +24,1%, +2,1%, +36,4% en 2020 par rapport à 2019). Au total, le PIB kenyan a observé une contraction de -0,3% en 2020, avec une très forte contraction du secteur du tourisme (-47,7%). Le secteur agricole observerait la plus forte croissance en 2020, derrière les secteurs de la construction (+11,8%) et de la santé (+6,7%). Il convient néanmoins de noter que les autorités kenyanes ont procédé à un re-basage du PIB (2016 au lieu de 2009), entraînant une forte baisse du poids de l'agriculture dans l'économie, tant en poids relatif qu'en volume. Alors que l'agriculture *stricto sensu* comptait pour 34,1 % du PIB (3 326,3 Mds KES ; 32,8 Mds USD) en 2019 selon l'ancienne base de calcul, elle compte désormais pour 21,2 % du PIB (2 171,1 Mds KES ; 21,4 Mds USD). De leurs côtés, l'industrie (de 15,5 % du PIB à 16,7 %) et les services (de 39,8 % à 53,6 %), et en particulier le transport & stockage (de 8,5 % à 11,7 %), voient leurs poids augmenter dans l'économie kenyane.
- **Tanzanie – Vers une augmentation de la production de café.** Le Tanzania Coffee Board (TCB) a déclaré avoir pris certaines mesures visant à augmenter la culture et la productivité du café dans le pays, dans le but de porter la production annuelle de café de 70 000 T aujourd'hui à 300 000 T en 2025. Le TCB a annoncé vouloir travailler avec l'ensemble des acteurs de l'industrie du café pour s'assurer de l'atteinte de cet objectif. Le ministre de l'Agriculture Adolf Mkenda a signalé que l'Institut tanzanien de recherche sur le café (TaCRI) avait réussi à produire des grains de café capables de résister à la sécheresse. M. Mkenda a appelé les institutions financières à soutenir le gouvernement dans ses efforts pour développer cette culture particulièrement génératrice de revenus. En avril de cette année, la présidente de Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, a appelé le ministère de l'Agriculture à augmenter la production de plusieurs cultures stratégiques, dont le café, afin de permettre au pays de renforcer ces recettes d'exportation en devises.
- **Erythrée – Des progrès en matière d'agro-industrialisation.** Afin d'améliorer la sécurité alimentaire du pays et de développer l'agro-industrie, le gouvernement érythréen a fait savoir qu'il avait investi dans différentes infrastructures de génération et transport d'électricité et dans la mise en place de chambres froides. Ainsi, suite à la construction de barrages, des générateurs ont été installés dans les exploitations agricoles afin d'étendre la portée des systèmes d'irrigation dans la région de Gash-Barka. Si l'agriculture emploie environ 80 % de la population active, elle ne pèserait que 17 % du PIB et ne subviendrait qu'à 60-70 % des besoins (Banque Africaine de Développement). Plusieurs facteurs contribueraient à la sous-performance du secteur dont la forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, la fertilité limitée des sols associée à un accès insuffisant aux intrants et aux technologies en raison des contraintes concernant les devises. Il en résulte des famines chroniques, dans un contexte marqué par des sécheresses de plus en plus fréquentes et une dégradation des terres arables.
- **Madagascar – Moringa Wave, spécialisée dans le traitement de la plante Moringa, bénéficie d'un soutien de l'AFD à hauteur de 6 M€.** L'entreprise malgache Moringa Wave vient de bénéficier d'une ligne de financement via le programme SUNREF de l'AFD. Ce programme possède le label finance verte et aide les acteurs privés des pays du sud à saisir les opportunités de la transition énergétique et environnementale. Le projet sera financé par la MCB Madagascar à qui l'AFD accorde un montant total minimal de 6 M€ pour le financement de projets éco-responsables. L'entreprise est spécialisée dans la production, la distribution et la transformation en produits alimentaires et cosmétiques de la plante Moringa oleifera. L'entreprise a choisi de s'engager dans une démarche éco-responsable avec la mise en place d'une unité qui fonctionne aux énergies propres, le reboisement de 20 hectares et le transfert de savoir-faire aux producteurs locaux.
- **Maurice – La production agricole et de produits alimentaires repartent à la hausse au 2<sup>ème</sup> semestre 2021.** Dans son dernier rapport trimestriel sur les comptes nationaux publiés le 30 septembre, Statistics Mauritius fait état d'une forte progression de la production agricole et de produits alimentaires en glissement annuel au 2<sup>ème</sup> semestre 2021. La production agricole et de la pêche a atteint 145 M€ soit une hausse de 14,8 %, notamment à travers la progression de la production de canne à sucre (+25,3 % à 16 M€). La production de biens d'alimentation progresse également de 17,5 % à 160 M€ tandis que la production de sucre raffiné atteint 4,5 M€ (+23,7 %).

- **Comores – Lancement du projet AFIDEV financé par l'AFD à hauteur de 15 MUSD pour soutenir les filières agricoles de rente.** Une cérémonie de lancement du projet d'appui aux filières d'exportation et au développement rural (AFIDEV) a été organisée, jeudi 16 septembre, en présence du Président Azali Assoumani, du Ministre de l'Agriculture, Houmed M'Saidie, et du nouvel ambassadeur de France, Sylvain Riquier. Avec l'appui d'Expertise France, 15 M€ vont ainsi être mobilisés pour soutenir le développement des cultures de rente : vanille, girofle, ylang- ylang, qui sont les principaux produits d'exportation des Comores.

## Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya – Le groupe Soufflet implante une filiale dans les ingrédients pour la meunerie.** Le groupe Soufflet poursuit son développement en Afrique subsaharienne avec l'ouverture d'AIT East Africa, une filiale à Nairobi (Kenya) dans les ingrédients pour la meunerie. Après la création de Soufflet West Africa en Côte d'Ivoire début 2021, il s'agit de la 4<sup>ème</sup> filiale du groupe en Afrique subsaharienne, qui s'ajoute à celles de Durban (Afrique du Sud) dans les ingrédients et Addis Abeba (Ethiopie) dans le malt. Le groupe est présent en Afrique depuis les années 2000.
- **Kenya – L'association des fabricants d'aliments pour animaux poussent à la levée des interdictions sur les importations de maïs jaune OGM.** L'Association of Kenya Feed Manufacturers (AKEFEMA) plaide actuellement auprès du gouvernement pour la suppression de l'interdiction des importations de produits OGM (datant de 2012) et pour la levée des droits de douane sur le maïs importé hors de la Communauté Afrique de l'Est (CAE). Le secteur de l'alimentation animale rencontre en effet quelques difficultés à s'approvisionner sur le marché local en maïs jaune, en concurrence avec le maïs blanc destiné à l'alimentation humaine. Chaque année, 400 000 T de maïs seraient utilisées par l'industrie de l'alimentation animale au Kenya. Des alternatives sont par ailleurs recherchées (sorgho, farines de poissons ou d'insectes).
- **Ethiopie – 907 MUSD de café exportés sur l'année fiscale 2020/21.** L'Éthiopie a exporté 907 MUSD de café sur l'année budgétaire 2020/21, soit une hausse de 6,2 % par rapport à l'an dernier (854,2 MUSD). Ces résultats s'expliquent par l'appréciation des cours mondiaux de café et les réformes entreprises par le gouvernement depuis février 2019 visant à favoriser une meilleure intégration verticale (agriculteurs et fournisseurs peuvent désormais exporter) et à instaurer un prix de vente plancher hebdomadaire. L'Arabie Saoudite (143 MUSD), les États-Unis (135 MUSD) et l'Allemagne (119 MUSD) sont les principaux clients de l'Éthiopie cette année. L'Éthiopie est le 5<sup>ème</sup> producteur de café dans le monde, mais le 7<sup>ème</sup> exportateur. Le café a représenté 25 % du total des exportations du pays (3,62 Mds USD) sur l'année 2020.
- **Tanzanie – La Tanzanie devient le 38<sup>ème</sup> pays à ratifier la ZLECAf.** La Tanzanie a ratifié, jeudi 9 septembre, l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), devenant ainsi le 38<sup>ème</sup> État-membre à adhérer officiellement au traité. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré que la ratification est un indicateur de l'intention de la présidente de la Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, de ramener le pays à l'intégration régionale. L'accord, signé par 54 des 55 États membres de l'Union africaine (UA), engage les pays à des réductions tarifaires de 90 % sur une période de cinq ans. La ZLECAf fournit un marché unifié de 1,2 Mds USD de consommateurs avec un PIB combiné de 3 000 Mds USD, et constitue potentiellement une base solide pour l'industrialisation. La ratification intervient deux mois seulement après que le secrétaire général de la ZLECAf Wamkele Mene, ait eu des discussions avec la présidente Samia Suluhu Hasan.
- **Ouganda – Les producteurs d'huile de palme connaissent un boom économique suite à la hausse des prix.** La culture du palmier à huile a été introduite à Kalangala en 2005 par le ministère de l'Agriculture en collaboration avec Bidco Uganda Limited, l'unique investisseur du projet. Depuis janvier, plus de 1 350 agriculteurs de Kalangala ont vendu et gagné au total 10,5 MUSD. Avec une augmentation de 50% du prix moyen acheté aux agriculteurs en un an, l'exploitation de l'huile de palme devrait attirer de nouveaux producteurs. Le directeur général du Kalangala Oil Palm Growers Trust (KOPGT) a attribué la hausse des prix aux nombreux défis rencontrés par ces productions dans le monde, couplés aux effets de la pandémie de COVID-19. Malgré les mesures prises pour protéger le lac environnant, la culture d'huile de palme reste contestée au regard de son impact sur la biodiversité, notamment liée à la déforestation.

- **Ouganda – Le distributeur Carrefour reprend 6 magasins Shoprite en Ouganda.** Majid Al Futtaim, franchisé de Carrefour en Afrique de l'Est, a conclu un accord pour reprendre six magasins en Ouganda du détaillant sud-africain Shoprite. Shoprite avait annoncé le mois dernier qu'il mettait fin à ses activités en Ouganda après que la crise sanitaire avait affecté le revenu des ménages et pesé sur les bénéfices de l'entreprise. Le secteur ougandais de la vente au détail a connu, ces derniers mois, un exode des entreprises étrangères en raison du ralentissement de la croissance économique provoqué par la pandémie de Covid-19. L'investisseur émirati, Majid Al Futtaim, détenteur des droits de franchise de Carrefour dans plusieurs pays, a signé un accord avec Shoprite pour reprendre les magasins ougandais d'ici la fin de l'année. Carrefour est entré sur le marché ougandais en 2019 et exploite actuellement deux magasins tandis que Shoprite, présent en Ouganda depuis 2000, opérait dans six points de vente en employant plus de 300 personnes. La franchise devra néanmoins faire face à la concurrence avec des chaînes de magasins locaux encore présents sur le marché, tels que Capital Shoppers.
- **Ouganda – Nile Breweries Ltd soutient le développement de la filière manioc.** Alors que la disponibilité en matière première est clé dans l'industrie brassicole, la compagnie Nile Breweries Ltd (NBL) vient d'annoncer la mise en place d'un partenariat sur 5 ans avec l'Organisation Nationale de Recherche Agricole (NARO) pour développer une offre de manioc adaptée au besoin de l'industrie de la bière en Ouganda et sécuriser les approvisionnements locaux. Grâce à leur coopération, les deux structures entendent faire passer le rendement de 6 T/ha actuellement à 25 T/ha à terme. Pour rappel, NBL possède deux usines localisées à Jinja et Mbarara d'une capacité totale de fabrication de 3,6 MhL/an de bière. La quasi-totalité de ses approvisionnements (sorgho, maïs) est doré et déjà réalisée localement.
- **Rwanda – Fin des importations de semences de maïs, de blé et de soja.** Le Ministère de l'Agriculture et des Ressources animales a annoncé que le pays n'importerait plus de semences de maïs, de blé et de soja au cours de la prochaine saison agricole et ne soutiendra plus financièrement les agriculteurs qui achètent des semences importées. Cette décision fait suite au développement des capacités de production locale de semences qui couvrirait 100% des besoins du pays. Chaque année, le gouvernement rwandais consacrait 6 M€ à l'achat de semences importées (3 500 T de maïs, 800 T de blé, 600 T de soja), principalement en provenance du Kenya et de Zambie.
- **Madagascar – Le groupe malgache Habibo reprend les activités de Shoprite et conclut un accord de franchise avec Système U.** Le groupe malgache Habibo, spécialisé dans la production et distribution de produits alimentaires et d'hygiène, a annoncé le 14 septembre avoir repris les activités du groupe sud-africain Shoprite à Madagascar, consistant en dix supermarchés dont trois en province pour un effectif de 850 personnes. Le groupe Habibo a par ailleurs annoncé la conclusion d'un accord de franchise avec le quatrième distributeur français, Système U. L'implantation de l'enseigne à Madagascar est prévue pour début 2022. Shoprite avait annoncé le 23 août son retrait du pays après deux décennies d'activité.

\*\*\*\*\*

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :  
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi  
à l'adresse : [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya)



**Auteur :** Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

**Copyright :** Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr))

**Clause de non-responsabilité :** Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

**Abonnement par email :** [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*